



Rapport moral 2019 et perspectives 2020

J'ai le plaisir de vous présenter ci-dessous le bilan de l'année 2019 ainsi que les perspectives 2020.

I. Bilan de l'année 2019

L'année 2019 a été consacrée à la mise en place de SIMACS :

SIMACS est né officiellement le 27 mai 2019 après 9 mois de concertation entre les associations qui ont contribué à sa création.

La gouvernance a été organisée :

AG : 24 personnes
CA : 16 personnes
Bureau : 6 personnes

La domiciliation et l'enregistrement à la mairie ont été effectuées.

Tenues de réunion :
AG constitutive
2 CA
5 bureaux

Ouverture du compte chez LCL

Les premiers mois de l'activité ont été consacrés à la négociation de la convention avec CINOV. Négociations qui ont abouti à la signature de la convention le 31 octobre 2019.



betic^o
INGÉNIEURS-CONSEILS



S'est alors ouvert un nouveau volet d'activités pour SIMACS :

- Constitution des listes des personnes concernées dans chaque association
- Compilation des listes et élaboration du budget
- Facturation des adhésions à chaque association et transfert de fonds.

SIMACS constitué et l'adhésion à CINOV effectuée et payée, nous avons alors ouvert le troisième phase de la mise en place de SIMACS :

- Création des différentes commissions : communication, observatoire métiers, défense du métier et régions. Il est à noter que la constitution de cette dernière est en cours eu égard à difficulté de trouver les ressources en région et à les coordonner.
- Désignation des référents afin d'intégrer les 4 commissions CINOV :
- Représentation dans le Conseil d'Administration Fédéral de CINOV réalisée selon leur disponibilité par la présidente ou la vice-présidente de SIMACS.



Un emploi du temps chargé comme vous pouvez le constater pour ces 7 premiers mois d'activité, compte tenu que SIMACS était constitué des 6 membres de son bureau.

II. Perspectives 2020

Après un début d'année consacrée à la constitution de sa structure, SIMACS va désormais s'employer à coordonner les actions des responsables de commissions, représentants dans les commissions CINOV afin d'atteindre les objectifs énumérés dans la note d'orientation que nous vous avons transmise.

Cette note d'orientation a pour vocation de lister les différentes actions à mener en priorité pour SIMACS afin d'atteindre l'objectif initial que nous nous étions fixé : Accroître la reconnaissance de nos métiers (code NAF, codes ROME, RNCP ...) et devenir l'interlocuteur des pouvoirs publics notamment dans le cadre d'un projet de réglementation de nos professions.

Cet objectif ambitieux est un objectif de longue haleine, qui prendra sans doute plusieurs années en tenant compte du temps politique toujours plus lent que souhaité.

Qui dit objectif ambitieux dit moyens à la hauteur de nos ambitions !

L'investissement réalisé sur 2019-2020 nous a d'ores et déjà permis de rentrer dans CINOV et peu à peu de faire connaître nos métiers pour le moins sur la région Ile de France. Il reste encore à réaliser le même travail en Régions. C'est le temps de la pédagogie : faire connaître nos métiers, créer du lien avec les différentes instances et leurs acteurs. Cette action est un préalable à toute autre action : demandes de codes ou autres. Elle prendra sans doute encore 12 à 18 mois.

Dans le même temps nous aurons besoin d'accroître la visibilité de SIMACS et de doter SIMACS de moyens financiers conséquents afin de communiquer sur nos métiers et de les défendre (honoraires juridiques). A cette fin nous présentons ce jour une demande de budget afin d'atteindre cet objectif.

SIMACS aura également besoin de se doter de moyens humains il nous faudra donc faire un large appel à du bénévolat notamment grâce au soutien des associations membres.



De nouvelles associations ont également demandé à entrer dans SIMACS. Leur candidature est à l'étude. Afin de les intégrer le mieux possible, il nous faudra mettre au point une procédure d'intégration. Ces associations pourraient sans doute utilement venir renforcer nos actions par l'apport de nouveaux bénévoles.

Un travail a été engagé avec l'OPIIEC pour l'actualisation et la création de fiches métier coaching et éventuellement supervision.

Une conférence de presse a été envisagée deux fois, repoussée la deuxième fois pour cause de coronavirus.

Un autre volet de nos actions est consacré au titre RNCP (de coach pour l'instant) et à créer une relation de partenariat avec France Compétences. C'est avec joie que nous vous annonçons que l'EMCC a obtenu une inscription au RNCP du titre de coach professionnel au niveau 6. C'est une belle avancée, SIMACS prendra le relais à un horizon de 6 mois.

Enfin, dans nos défis pour l'année 2020, un des défis majeurs sera sans doute la création d'une identité SIMACS. SIMACS émanation de 5 associations-fédérations doit maintenant se créer une identité et devenir l'acteur incontournable des métiers de l'accompagnement et l'interlocuteur unique des pouvoirs publics.

Marie-Hélène DINI
Présidente